

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
 Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
 ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
 Pour les autres villes, 14 francs par an.
 Six mois, 7 50 francs.
 Trois mois, 4 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.
 Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAYAT, LAFFITE, BULLIER et Co, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 2 mars 1865.

BULLETIN.

Nous lisons dans le Bulletin de Paris :

« La réunion tenue avant-hier chez M. Marie par les députés de l'opposition a été fort animée, sinon orageuse. Le débat a porté notamment sur la question d'Italie. Tandis que MM. Jules Favre, Guérault, Havin, etc., insistaient en faveur d'un amendement unitariste, d'autres membres et en première ligne, MM. Thiers et Berryer déclaraient vouloir soutenir énergiquement le pouvoir temporel des Papes. Enfin de compte, il a été convenu que l'opposition ne présenterait point d'amendement sur le traité du 15 septembre.

« La discussion sur le projet de l'Adresse ne verra décidément au Corps législatif qu'après le vote du document sénatorial, c'est-à-dire du 12 au 15 mars.

« Dans l'une de ses prochaines réunions de bureau, l'Assemblée électorale nommera les dix-huit membres de la commission du budget.

« Au sujet de la loi de sûreté générale dont les prescriptions finissent le 31 mars courant, le Patrie dit : « Nous croyons savoir que le Corps législatif ne sera pas saisi dans le courant de cette session d'une demande tendant à prolonger la durée des dispositions exceptionnelles que conseillaient, il y a sept ans, au gouvernement le soin des intérêts politiques et sociaux du pays.

On mande de New-York, le 18 février :

« On annonce que Sherman s'est emparé de Branchville après une bataille qui a duré trois jours. D'après les journaux du Sud, au contraire, la ville aurait été évacuée sans combat. Beauregard a occupé une position qui couvre Columbia. L'avant-garde de Sherman est arrivée sur la rive sud de la rivière Congaree. Les confédérés

se sont retirés sur l'autre rive. Un combat est attendu. M. Lincoln a convoqué une session extraordinaire du Sénat pour le 4 mars.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, de Berlin, dément catégoriquement l'assertion d'une correspondance de Londres publiée par la France de lundi, d'après laquelle la Prusse se serait engagée par un traité secret à renoncer au nord du Schleswig moyennant une compensation pécuniaire.

La paix est définitivement conclue entre le Pérou et l'Espagne. L'amiral Pareja, voyant que les négociations traînaient en longueur, s'est décidé à paraître devant Callao, d'où il a envoyé un ultimatum qui a été accepté. Le Pérou devra payer trois millions de dollars pour les dépenses de l'expédition. Par contre, il rentrera immédiatement en possession des îles Chinchas. L'ancienne dette espagnole est reconnue; c'était là la grande affaire pour l'Espagne.

J. REBOUX.

Le paquebot-poste anglais Shannon, qui est entré à Southampton, apporte des nouvelles de Vera-Cruz du 1^{er} février :

La situation générale au Mexique continuait à s'améliorer. Les nouvelles du maréchal Bazaine, qui dirigeait les opérations dans l'état d'Ojoca, celles du général Douay et du général Castigny, qui parcouraient le Michoacan et l'état de Sinaloa, étaient très-bonnes. La communication avec Mazatlan se trouvait établie. On disait que Juárez avait quitté le Coahuila pour se réfugier dans le nord de la Sonora afin d'être plus à portée de la côte. Si ce fait se réalise, l'ex-président va se trouver entièrement paralysé par la double expédition française qui agit simultanément par terre et par mer.

Les travaux du chemin de fer sont poussés avec une grande activité. La sécurité dans les Terres-Chaudes, est telle qu'on a pu diminuer de moitié les postes destinés à protéger les routes. Le transport à vapeur Indiana, venant de Trieste, et en dernier lieu de la Martinique, où il

avait relâché était arrivé dans le golfe du Mexique. Ce bâtiment amène un effectif de 1,185 soldats et de 33 officiers appartenant à la légion austro-mexicaine.

La Gazette de l'Allemagne du Nord voit dans les communications de M. Debranz, insérées au dernier numéro du Memorial Diplomat que, la preuve que M. de Metternich est en relation avec une feuille qui cherche à amener la rupture de l'alliance austro-prussienne et soutient chaleureusement l'alliance austro-française. La Gazette ajoute que l'ambassadeur autrichien à Paris favorise ainsi une politique en contradiction flagrante avec l'attitude actuelle du Cabinet de Vienne. Nous ne voulons aujourd'hui, dit en terminant la feuille prussienne, que demander au Gouvernement autrichien ce qu'il ferait lui-même dans un cas semblable.

L'Angleterre a beau se glorifier de l'état de son commerce et de ses finances, elle porte toujours à ses flancs la plaie de l'Irlande. Quoiqu'en disent les hommes d'Etat de Londres, la situation misérable de l'Irlande est pour eux un éternel reproche, presque une honte. Les débats qui viennent de s'engager, à cet égard, aux communes, ne seraient-ils pas la preuve que M. Gladstone, à l'ouverture de la discussion, était un premier aveu; un nouveau discours de sir Georges Grey achève la démonstration d'une vérité que certains optimistes britanniques niaient, malgré son évidence.

L'honorable ministre de l'intérieur, dans un langage fort étudié, s'est attaché à établir qu'une loi relative sur les fermages d'Irlande, apporterait des améliorations à la situation des Irlandais et qu'il était impossible au gouvernement d'empêcher les Irlandais d'émigrer si bon leur semblait. « En Irlande, s'écrie le ministre, un ouvrier gagnera un shilling par jour; qu'il aille à Glasgow ou à Liverpool, il lui sera à l'heure de gagner deux et trois shilling par jour. Nous ne pouvons pas empêcher les gens de consulter leurs intérêts et de demander à un travail honnête une augmentation de salaire. Vont-ils en Amérique? ils gagneront trois fois plus encore qu'à Glasgow. Les défenseurs de l'Irlande auraient-ils, par hasard, la prétention de conseiller au

gouvernement d'élever les frais de voyage pour l'Amérique afin d'empêcher l'émigration? Cela est tout à fait impossible. A notre tour, nous dirons aux grands propriétaires, aux grands cultivateurs, aux industriels : « Elevez les salaires, et vos ouvriers n'émigreront plus. » On nous demande de donner de l'argent, d'accorder, en un moment, des subsides à l'Irlande; quelle somme énorme faudrait-il? Cette demande est impossible à accorder, d'autant plus qu'on n'arriverait jamais à réunir une somme suffisante pour remédier aux maux qui désolent l'Irlande.

Paroles désolées, d'une part, invitations irréalisables aux grands propriétaires, de l'autre, voilà tout ce qu'on se découvre les ministres de la reine, pour venir au secours d'un peuple de sept à huit millions d'âmes que la tenure aristocratique de la terre de leur pays réduit à une misère inévitable, fatale.

M. S. Northcote, plus juste que le ministre, combat la doctrine qui veut que l'émigration, telle qu'elle a eu lieu en Irlande, soit également avantageuse à ceux qui sont partis comme à ceux qui sont restés, et soutient que bien des souffrances et une grande misère doivent s'y rattacher. Il n'oublie pas que l'Irlande a été écrasée par la législation anglaise et que le Parlement doit aborder la question avec un véritable sentiment de tendresse pour l'Irlande, avec un désir sincère de chercher comment il est possible de remédier au mal. Mais sur le terrain des applications l'impuissance de l'orateur est la même que celle du gouvernement.

Lord Palmerston a complété la preuve du désarroi général, en déclarant que la législation « ne pouvait rien contre la nature, » et en ajoutant que l'amélioration au sort du fermier irlandais constituerait aussi « un certain tort pour le propriétaire, » qui, on le sait, est seul digne d'intérêt, parce qu'il est tenu pour anglais. « Ce seraient les propriétaires, a dit plaisamment le premier ministre, qui alors voudraient tous émigrer, » et la majorité s'est empressée de rire.

Conclusion : rien ne sera fait. Et la malheureuse population irlandaise, déguenillée, la racune au cœur, continuera son exode, dont les Etats-Unis feront connaître un jour aux successeurs de lord Palmerston, le dernier mot.

Pour extrait J. REBOUX.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

New-York, 18 février.

Les avis de Nouvelle-Orléans disent que l'empereur Maximilien a créé un nouvel ordre de l'Aigle Mexicain. Il a conféré le grand-croix de cet ordre à Napoléon III, aux empereurs de Russie et d'Autriche, et aux rois des Belges, de Suède et d'Italie.

L'empereur Maximilien doit partir prochainement pour le Yucatan.

Tous les français entrant au Mexique sont obligés de se faire enregistrer.

Le nouveau conseil d'état s'est constitué sous la présidence de Don Jose Maria Sanchez.

Cortinas est entré en campagne contre Caravaca et Mendez.

Le Courrier des Etats-Unis a des avis de la Vera-Cruz du 28 janvier. La pacification du pays faisait des progrès. L'armée impériale avait partout le dessus. Les justistes commettaient de grandes cruautés.

New-York, 18 février, midi.

(par le City of London.)

On annonce que Sherman s'est emparé de Branchville après une bataille qui a duré trois jours.

D'après les journaux du Sud, au contraire, la ville aurait été évacuée sans combat.

Beauregard a occupé une position qui couvre Columbia.

L'avant-garde de Sherman est arrivée sur la rive Sud de la rivière Congaree, à quelques milles à l'est de Columbia. Les confédérés se sont retirés sur l'autre rive. Un combat est attendu.

Le général Grant continue à se battre dans les positions qu'il occupe. Il a étendu ses postes avancés jusqu'à Shilney-Creek.

M. Lincoln a convoqué une session extraordinaire du sénat pour le 4 mars.

Or, 204 5/8. Change sur Londres 221 1/2. Change sur Paris 220 à 37 1/2. Bords 111 1/4. Coton 25 plus ferme.

Vienne, 28 février.

La Gazette de Vienne, (édition du soir), répondant à l'article d'hier de la Gazette

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 3 MARS 1865.

N° 24

RAYMOND D'ARMENTIÈRES,

PAR

LA VICOMTESSE DE LEROUY.

(Suite)

CHAPITRE XV.

« Au début de leur connaissance, le duc l'eût peut-être trouvée belle et imposante dans sa colère. Mais cette colère, avait une si pitoyable cause ! Et puis la frêle enfant qu'il avait vue le matin, les yeux levés vers

Reproduction interdite. — Voir le Journal de Roubaix du 1^{er} mars

le ciel et un sourire d'ange sur les lèvres, lui semblait maintenant réaliser bien mieux son idéal de la femme que cette beauté violente et passionnée. Blanche avait une dignité modeste et si sereine, et l'orgueil effréné de Clotilde était si loin de la fierté noble d'un grand cœur et d'un grand caractère ! Le duc — n'oublions pas qu'il gardait toujours, malgré lui ou même à son insu — quelque chose des idées aristocratiques inculquées à son enfance — le duc comparait involontairement la fille de race à la bourgeoise et attribuait à la différence d'origine l'élevation des sentiments de l'une et la masquerie des passions de l'autre.

Aussi accueillit-elle les récriminations de Clotilde avec une froideur blessante. Rien n'exaspère les gens en courroux comme le calme de ceux qui les écoutent. Ils voyaient plus que de l'indifférence; c'est un blâme tacite, une marque de mépris, presque une insulte. Fiévreuse et surexcitée comme elle l'était, Clotilde ne sut pas se contenir. Elle éclata en reproches.

— Vous ne m'aimez plus, disait-elle pleurant et sanglotant. M'avez-vous jamais aimée? Qu'est-ce qu'une affection qui ne résiste pas à une épreuve comme celle d'hier? Parce qu'on m'a humiliée, vous m'abandonnez au lieu de me défendre! C'est pourtant vous seul qui m'avez mise dans la position où me voilà, et vous aviez juré, en me demandant ma main, de ne pas souffrir que le monde me fit repentir de vous l'avoir accordée.

— Ma chère Clotilde, le chagrin vous rend injuste. Je serais, vous le savez bien, tout à fait au-dessus de misérables petites

vengeances comme celle qu'on vient d'essayer de tirer de nous, si vous preniez vous-même l'affaire moins à cœur. Si quelque chose devait vous abaisser, c'est à mes yeux, ce ne serait certes point votre parenté avec Mlle Victorine l'orange; ce serait uniquement la honte que vous en éprouvez et le peu d'empire sur vous-même que vous avez montré en cette circonstance. Mais je suis disposé à oublier tout cela, pourvu que vous me promettiez d'en faire autant; et le monde, je vous l'assure, l'oubliera comme nous.

De mal en pis! Une leçon, affectueuse et douce il est vrai, mais enfin une leçon au lieu des protestations ou des emportements qu'un homme bien épris oppose seul au reproche de ne plus aimer! Le duc se donnait l'air de pardonner à Clotilde, il raisonnait avec elle! Atteinte dans son orgueil et dans son amour, elle repliqua, les lèvres plissées par un sourire amer :

« Entends-tu, M. le duc : je n'ai pas été assez grande dame en cette circonstance. Je n'ai pas su, comme cela se pratique dans votre caste, déguiser une émotion désagréable sous un masque gracieux. Décidément, je ne suis point à la hauteur du rôle.

Il haussa les épaules sans répondre; elle fondit en larmes.

« Raymond, Raymond ! murmura-t-elle d'une voix entrecoupée, est-ce à vous de me reprocher ma naissance, même d'une façon indirecte ? »

En dépit de lui-même et de la raison, le duc fut pris d'attendrissement. Il se demanda s'il n'avait pas été un peu dur et

s'efforça de consoler et de rassurer Clotilde. Mais au fond du cœur il s'en voulait de sa propre faiblesse, et elle, de son côté, sentait bien qu'il n'avait plus l'ardeur d'autrefois. Elle s'apaisa cependant à l'égard de Raymond, et même, pour la ramener tout à fait, elle contint ses mouvements de haine contre les témoins moqueurs de son humiliation de la veille.

La soirée s'acheva paisiblement, sinon gaiement. Par malheur, cette tranquillité n'était qu'à la surface. Chacun des deux cachait à l'autre sa blessure. Un chagrin commun, avoué, adouci par des épanchements et les mutuelles consolations, n'est rien comparé à l'horrible torture qui naît de la défiance et du mécontentement réciproques. Il est cruel de souffrir sous les deux sans souffrir à deux; et d'en avoir conscience, et d'affecter une franchise, un abandon, une liberté d'esprit dont on est loin.

Sous prétexte de ménager les forces de Clotilde, Raymond la quitta de bonne heure. Il lui tardait d'échapper à cette contrainte. Mais il était trop agité pour demeurer seul avec lui-même. Il avait besoin de sympathie, d'affections et de conseils; il courut chez Etienne Charlet.

Il était dix heures. Raymond trouva Etienne et sa femme assis devant un joli feu de bois. Elle brodait, il tenait un livre. L'entrée de M. d'Armentières leur arracha une exclamation de surprise. Sa visite à pareille heure était chose inouïe. Il leur ouvrit son cœur; Amélie possédait sa confiance au même degré que Charlet.

Si notre jeune avocat eût été moins généreux, il aurait pu triompher alors et

rappeler à son ami les objections qu'il avait élevées dès le premier jour contre le mariage avec Mlle Ernauville. L'idée ne lui en vint même pas. Une fois la chose décidée et les démarches faites, il avait accepté le fait accompli, et, en homme sensé et consciencieux, il n'avait plus envisagé que les nouveaux devoirs assumés par le duc. A chaque défaillance de celui-ci en présence des petites tracasseries, des dégoûts, des humiliations résultant de ses rapports avec le capitaliste et de son dissentiment avec sa famille, Etienne l'avait encouragé, lui représentant sans cesse que c'était là des contrariétés passagères, qu'une fois marié il oublierait tout cela, et l'exhortant de toutes ses forces à ne pas succomber sous l'empire des préjugés qu'il avait si hardiment défilés d'abord.

Mais quand il lut, ce soir-là, jusqu'au fond de l'âme de son ami, il fut effrayé. Le mal était tout autre qu'il ne l'avait cru, ou, plutôt, le mal avait changé de nature. Ce n'était plus l'amour-propre seul qui souffrait, c'était le cœur. Charlet se prit à trembler que le duc ne fût malheureux avec Clotilde. Bien plus, dans sa délicatesse scrupuleuse, il se demanda s'il n'y avait point hypocrisie et déloyauté à épouser une femme pour laquelle on a senti faiblir son estime et son amour. Il consulta Amélie du regard. Elle aussi elle semblait consternée; elle avait les larmes aux yeux; l'expression de sa figure et son hochement de tête disaient assez haut qu'elle était d'accord avec son mari. Alors il n'hésita plus; il tint franchement à M. d'Armentières le langage que lui dictait sa conscience et son amitié.

« Tu n'es pas dans les dispositions ré-